

Communiqué de presse

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 17 JUIN 2021**

Paris, 17 juin 2021,18:00

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de AdUX s'est tenue ce jour.

L'Assemblée générale a adopté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration, notamment :

- les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2020 ;
- les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux ainsi que la politique de rémunération qui leur est applicable, figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise présenté dans le rapport annuel 2020 ;
- la transformation de AdUX en Société européenne (SE).

Les résultats complets des votes ainsi que les présentations faites aux actionnaires sont disponibles sur le site internet du groupe <a href="www.adux.com">www.adux.com</a>, section Investisseurs, rubrique Assemblée Générale.













## À PROPOS DE ADUX

Pionnier du secteur, ADUX est un spécialiste européen de la publicité digitale et de l'expérience utilisateur. Présente dans 6 pays européens, la société ADUX a réalisé un chiffre d'affaires de 18 millions d'euros en 2020. La société est cotée à Paris (Euronext - compartiment C) et Amsterdam (Euronext) et détient le label « Entreprise Innovante ».

Ce label offre, pour une durée de 3 ans, la possibilité pour les Fonds Communs de Placement pour l'Innovation (FCPI) d'investir dans le capital d'ADUX, et pour leurs souscripteurs de bénéficier des avantages fiscaux correspondants.

Code ISIN: FR 0012821890 / LEI: 969500IIE66C3CFB1K57 / Mnémo: ADUX

Plus d'informations sur : <a href="www.adux.com">www.adux.com</a> Suivez-nous sur Twitter : @ADUX\_France

LinkedIn: https://www.linkedin.com/company/adux\_fr









